

TECHNOPÔLE • ANGUS  
PARC URBAIN D'ENTREPRISES

à l'œuvre  
**10**  
ANS

Pour une revitalisation  
urbaine axée sur le  
développement durable



## Préambule

Le 14 novembre 2006, nous avons célébré les dix ans de la Société de développement Angus. Cet événement a réuni quelque 500 personnes, des citoyens du quartier, personnalités du monde politique et de la vie publique montréalaise ainsi que des partenaires de longue date. Cette soirée a permis de tracer le bilan de dix ans de travail assidu visant à redonner à la communauté de l'est de Montréal un développement économique à la mesure de ses aspirations.

La Société de développement Angus a livré au cours de cette soirée une reddition de comptes complète en toute transparence sur les activités menées au cours des dernières années. Cette reddition de comptes a été l'occasion de faire un bilan des réalisations au regard des objectifs initiaux du projet qui sont de :

- 1 : Développer de l'emploi et favoriser l'embauche locale.
- 2 : Développer des activités d'insertion socio-professionnelles.
- 3 : Développer le site en intégrant des dimensions de développement durable.
- 4 : Favoriser le développement de l'économie sociale.
- 5 : Être en lien avec la communauté.
- 6 : Être rentable financièrement.

C'est par l'atteinte de ces objectifs que le succès de notre projet de revitalisation pourra être mesuré. De fait, au-delà des indicateurs de développement usuels que sont le nombre d'entreprises établies sur le site, ou encore la somme des investissements consentis, les véritables indicateurs baromètres du succès du Technopôle Angus sont liés à l'atteinte de ces objectifs.

Les réalisations du Technopôle Angus au cours des dix dernières années démontrent qu'un projet développé de concert avec les communautés a tout pour devenir un franc succès.

## MISSION DE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ANGUS (SDA)

Redévelopper le site Angus en s'appuyant sur des principes de développement économique communautaire. Les valeurs sur lesquelles repose la mission sont notamment :

- 1 : Les liens privilégiés avec la communauté locale.
- 2 : La création d'emplois pour la population locale.
- 3 : Le développement durable.

## NOTRE PARTENAIRE DE DÉVELOPPEMENT

Conclu en février 2004, le partenariat Fondation–Angus est la première association entre un fonds de capital de risque et une entreprise d'économie sociale. Les deux partenaires contribuent en parts égales à chaque nouveau projet et partagent la même vision d'un développement durable combinant des objectifs de performance économique, sociale et environnementale. À ce jour, Fondation a investi près de 20 millions de dollars au Technopôle Angus.



## REDDITION DE COMPTES 1996-2006

Lors de la fermeture des « shops Angus », en 1992, le site Angus est constitué de terrains vagues et contaminés et les quartiers de Rosemont, Petite-Patrie et Hochelaga-Maisonneuve sont aux prises avec un taux de chômage de 20%. En 2006, le site Angus constitue un pôle d'entreprises et de commerces réunissant plus de 1 200 emplois de même qu'un secteur résidentiel de quelque 2 800 unités d'habitation dont un grand nombre de logements sociaux. Les efforts des dernières années ont permis de transformer la trame urbaine de ce secteur et de redonner vie à ce quartier autrefois dévitalisé.

# LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DE SDA



## Orientation 1

### DÉVELOPPER DE L'EMPLOI

Le Technopôle Angus comme parc urbain d'entreprises a réellement pris son envol le 4 septembre 1998 alors que s'effectuait la première pelletée de terre des travaux de restauration du Locoshop Angus. En juin 1999, près de 1 000 personnes assistaient à l'inauguration du nouveau Locoshop Angus et à l'arrivée des premiers travailleurs sur le site.

Aujourd'hui, le Technopôle Angus compte 1 000 travailleurs répartis au sein de 40 entreprises. Ce bassin de main-d'œuvre se compose d'une proportion équivalente d'hommes et de femmes (51 % sont des femmes et 49 % des hommes) et un peu plus de 45 % des travailleurs ont entre 25 et 34 ans. Environ les deux tiers de ces emplois appartiennent à des métiers spécialisés (ingénieurs, chercheurs en santé humaine, techniciens en audiovisuel, programmeurs, etc.).

En comptabilisant le nombre de travailleurs du Technopôle Angus et ceux œuvrant au sein des entreprises situées à proximité du site (Loblaws : 200 emplois, SAQ : 10 emplois, Caisse populaire Desjardins Préfontaine-Hochelaga : 20 emplois), le « pôle Angus » représente aujourd'hui près de 1 230 emplois.

En considérant l'actuel ratio de densification, nous sommes en mesure de prévoir que le Technopôle Angus dépassera largement l'objectif de créer 2 000 emplois au terme du développement.

## Orientation 2

### FAVORISER L'EMBAUCHE LOCALE

Afin de maximiser la création d'emploi pour la population locale, le Technopôle Angus a créé, en 2000, un service de recrutement de main-d'œuvre au bénéfice des entreprises du Technopôle Angus. Le développement de ce service a été rendu possible grâce à un partenariat avec Emploi-Québec qui a accepté, sur la base d'un projet pilote de trois ans (2000-2003), de financer près de 70 % des coûts du projet.

La particularité du service mis en place réside dans le fait qu'à compétence égale, nous privilégions les personnes résidant sur le territoire de l'est de Montréal. À cet égard, ce service de recrutement de main-d'œuvre a permis d'enregistrer des résultats probants :

- 1 : Plus de 350 placements ont été effectués.
- 2 : Plus de 70% des placements ont profité à des personnes qui étaient sans emploi au moment de leur embauche.
- 3 : Près de 80% des personnes recrutées résidaient sur le territoire de l'est de Montréal.
- 4 : En 2004, 37% des personnes recrutées appartenaient à une minorité visible ou en étaient à leur première expérience de travail significative au Québec, ou encore les deux à la fois.

Ces résultats s'avèrent d'autant plus concluants à la lumière des données disponibles sur la provenance géographique des travailleurs du site. De fait, 73% des travailleurs du Technopôle Angus résident sur l'île de Montréal. Parmi ceux-ci, 67% résident dans le centre-est (43,5%) ou l'est de Montréal (23,3%). Ces données démontrent que le Technopôle Angus remplit son mandat de favoriser l'embauche locale.



### Orientation 3

## DÉVELOPPER DES ACTIVITÉS D'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Dès 1998, le Technopôle Angus s'est affairé à développer et supporter des activités d'insertion sur le site en assumant le leadership de la création de l'entreprise d'insertion Inserterch Angus. Créé en 1998, Inserterch Angus a pour mission de former et insérer sur le marché du travail des jeunes adultes en difficulté en leur offrant une expérience de travail et une formation globale dans un atelier de remise à niveau et d'assemblage de matériel informatique.

Après huit ans d'existence, Inserterch Angus enregistre des résultats remarquables :

- 1 : 320 jeunes adultes ont terminé leur formation de six mois chez Inserterch Angus, avec un taux de réussite de 90%. Parmi ceux-ci, 200 ont aujourd'hui trouvé un emploi et 90 sont retournés aux études.
- 2 : La moyenne d'âge des jeunes en formation chez Inserterch Angus est de 22 ans. Ils détiennent en moyenne un 3<sup>e</sup> secondaire, mais plusieurs n'ont qu'un niveau primaire.
- 3 : Plus de 40% appartiennent à une minorité visible et habitent dans Rosemont-La Petite-Patrie.

En plus d'avoir contribué par ses ressources humaines et financières à la réussite d'Inserterch Angus, le Technopôle Angus profite de chaque nouvelle occasion d'affaires générée par le développement du site pour soutenir l'essor d'entreprises d'économie sociale et d'insertion. Ce faisant :

- 1 : Le service de restauration (cafétéria et Bistro Part ici) du Technopôle Angus est assumé par l'entreprise d'insertion Projets Part qui a pour mission de favoriser la réinsertion sociale et professionnelle de personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale.
- 2 : L'entretien ménager de deux édifices du site a été confié au Service d'entretien Pro-Prêt Inc., une entreprise d'insertion socio-professionnelle qui œuvre auprès des jeunes en situation d'exclusion.
- 3 : L'entretien des pelouses, l'aménagement paysager et le déneigement du site sont assurés par la Corporation D-Trois-Pierres, une entreprise d'insertion en agrotourisme qui vient en aide aux jeunes en difficulté âgés de 16 à 30 ans.
- 4 : La gestion des événements du site est confiée à l'entreprise d'économie sociale Paradoxe qui, par son Centre d'animation, de formation et d'échange (C.A.F.É.) offre à des jeunes vivant en milieu défavorisé un stage d'insertion à l'emploi.

SDA utilise également ses activités immobilières et de location comme levier stratégique pour l'essor des activités d'insertion. De fait, dans la mesure du possible, SDA développe des équations financières particulières afin d'offrir aux entreprises d'économie sociale et d'insertion des loyers abordables.

#### Orientation 4

### FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

L'économie sociale constitue l'un des principes fondateurs du Technopôle Angus. SDA est elle-même une entreprise d'économie sociale, puisque :

- 1 : Elle est constituée en organisme à but non lucratif.
- 2 : Sa mission favorise le développement économique de son territoire.
- 3 : Son objectif est de générer des retombées positives locales en termes sociaux, économiques et environnementaux.
- 4 : Les membres du conseil d'administration ne profitent d'aucun bénéfice personnel.
- 5 : Les employés sont salariés et ne touchent aucune commission.



SDA profite par ailleurs de chaque nouvelle occasion d'affaires générée par le développement du site pour soutenir l'essor d'entreprises d'économie sociale. Tous les services de proximité destinés aux entreprises et aux travailleurs du site de même que tous les services d'entretien sont, autant que possible, gérés par des entreprises d'économie sociale.

SDA a également initié le démarrage d'entreprises d'économie sociale en lien avec des services destinés aux entreprises du site, à savoir l'Atelier Angus (entreprise d'ébénisterie), la Coop de travail Les Messagers Angus (service de messagerie écologique) et la Coop de travail Docushop Angus (spécialisée en impression numérique). Ces entreprises ont toutefois fermé leurs portes depuis.

SDA utilise aussi ses activités immobilières et de location comme levier stratégique pour l'essor des entreprises d'économie sociale.



## Orientation 5

### DÉVELOPPER LE SITE EN INTÉGRANT DES DIMENSIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Au même titre que les dimensions économique et sociale, la dimension environnementale du site a toujours été prioritaire. Le projet de technopôle avait d'ailleurs été baptisé à l'origine Technopôle Environnemental Angus. L'objectif était non seulement de redévelopper le site en prenant en compte l'environnement, mais aussi d'accueillir majoritairement des entreprises œuvrant dans le secteur de l'environnement. Ce créneau de parc spécialisé pour les entreprises environnementales a cependant dû être abandonné en raison de l'absence, à l'époque, d'une masse critique d'entreprises œuvrant dans ce créneau.

La préoccupation par rapport à l'environnement est toutefois demeurée et s'est même traduite dans toutes les décisions et les actions concernant le développement, la construction et la gestion des terrains et édifices, de même que dans les mesures implantées au bénéfice des entreprises et des travailleurs du site. Le Technopôle Angus est aujourd'hui le seul parc d'entreprises au Québec pensé, développé et géré de manière écologiquement responsable.

La préoccupation environnementale de SDA se traduit dans toutes les décisions et les actions liées au développement du site et couvre :

- 1 : La gestion des sols.
- 2 : La construction écologique au même coût que la construction traditionnelle.
- 3 : La gestion écologique des immeubles du site.
- 4 : La réduction des espaces de stationnement automobile au profit du transport collectif et actif.
- 5 : La gestion intégrée des matières résiduelles.



## Orientation 6 ÊTRE LE LIEN AVEC LA COMMUNAUTÉ

La population de Rosemont et de l'est de Montréal est à l'origine du projet du Technopôle Angus et c'est pourquoi des consultations et des assemblées publiques ont été organisées à chaque étape importante du développement. Le Technopôle Angus a ainsi tenu six assemblées publiques en dix ans.

Par ailleurs, le Technopôle Angus est membre de plusieurs organismes communautaires et de concertation, et des représentants de son équipe de travail siègent aux conseils d'administration de plusieurs organismes.



## Orientation 7 ÊTRE RENTABLE FINANCIÈREMENT

Le Technopôle Angus est développé par Technopôle Angus S.E.C. dont les deux commanditaires en parts égales sont SDA et Fondation, le fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi. Le partenariat conclu en 2004 avec Fondation permet à SDA de bénéficier d'un partenaire de choix pour le développement du site. En vertu de ce partenariat, Fondation et SDA sont partenaires en parts égales dans le développement des projets.

Au 31 mars 2007, SDA contrôlait des actifs d'une valeur de près de 75 millions de dollars. Tous les projets développés sont rentables. Les frais reliés au développement de ces projets occasionnent, certaines années, des déficits d'exploitation qui seront récupérés lorsque la totalité du site aura été développée.



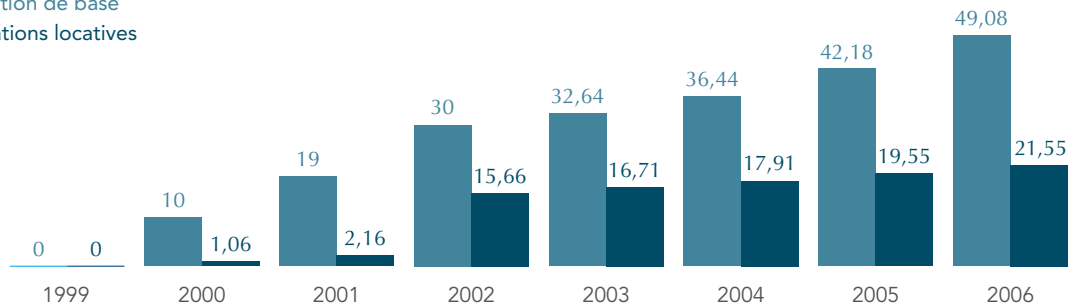
En janvier 2007, SDA faisait l'acquisition de la dernière parcelle des terrains visés par l'entente conclue en 1998 avec Chemin de Fer Canadien Pacifique. Avec l'achat de cette dernière parcelle – d'une superficie de 400 000 pi<sup>2</sup> –, une transaction de près de 1,5 million de dollars, SDA a honoré pleinement son engagement auprès du Canadien Pacifique et est aujourd'hui propriétaire de 1 400 700 pi<sup>2</sup> de terrains développables dont 557 400 pi<sup>2</sup> ont été développés à ce jour.

# DONNÉES CLÉS DE L'ÉVOLUTION

## Évolution de l'investissement immobilier en millions de dollars

\$ investis en construction de base

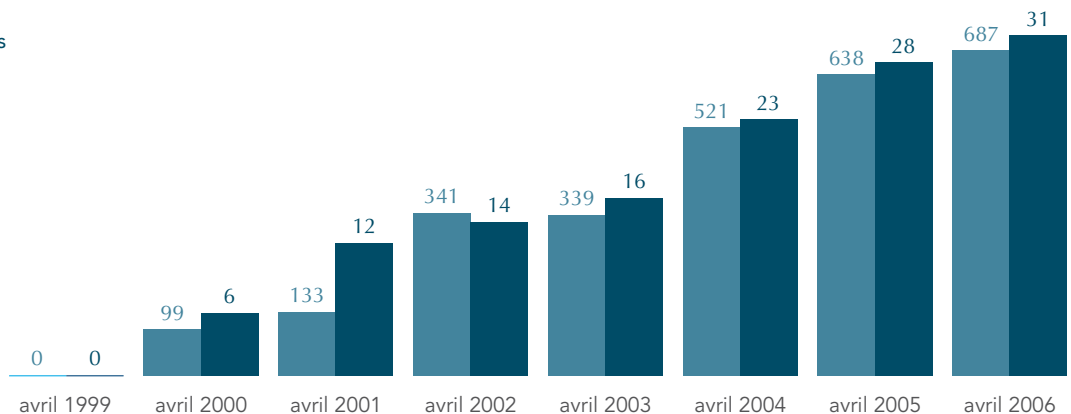
\$ investis en améliorations locatives



## Évolution des emplois et du nombre d'entreprises

Nombre d'emplois

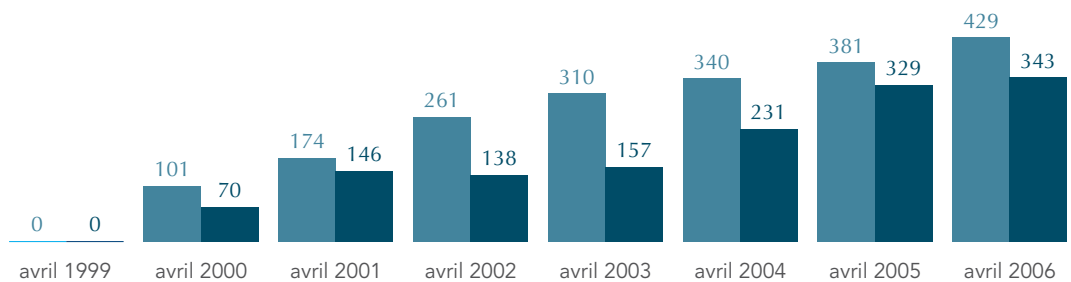
Nombre d'entreprises



## Évolution du développement et de la location en mille pi²

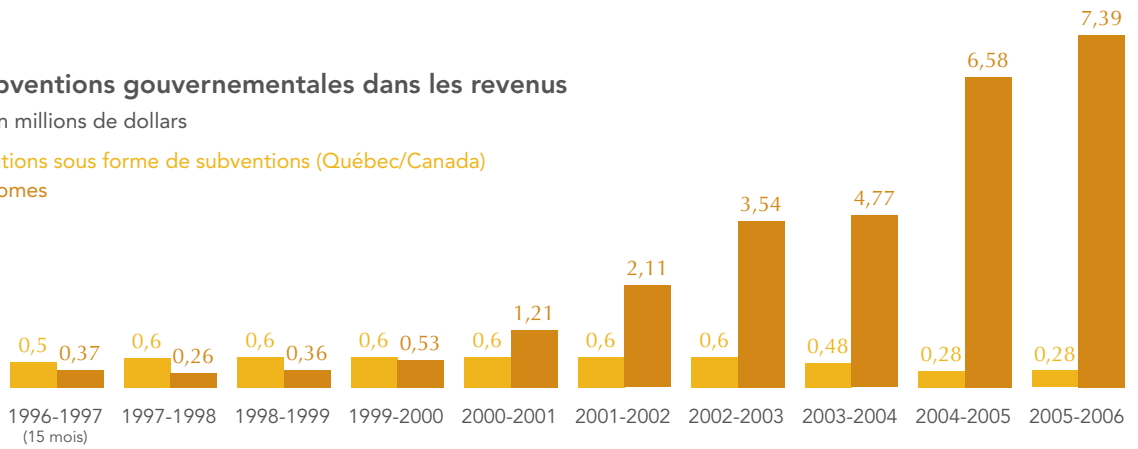
Nombre de pi² développés

Nombre de pi² loués



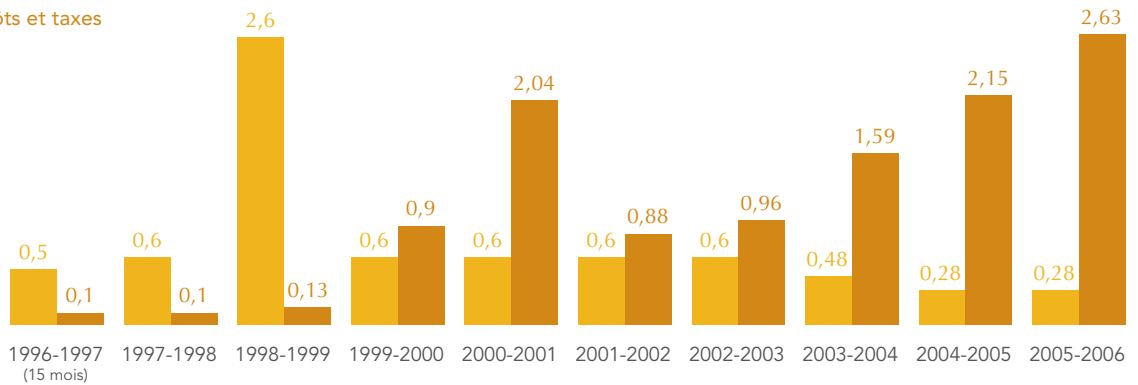
## Part des subventions gouvernementales dans les revenus de la SDA en millions de dollars

Aide aux opérations sous forme de subventions (Québec/Canada)  
Revenus autonomes

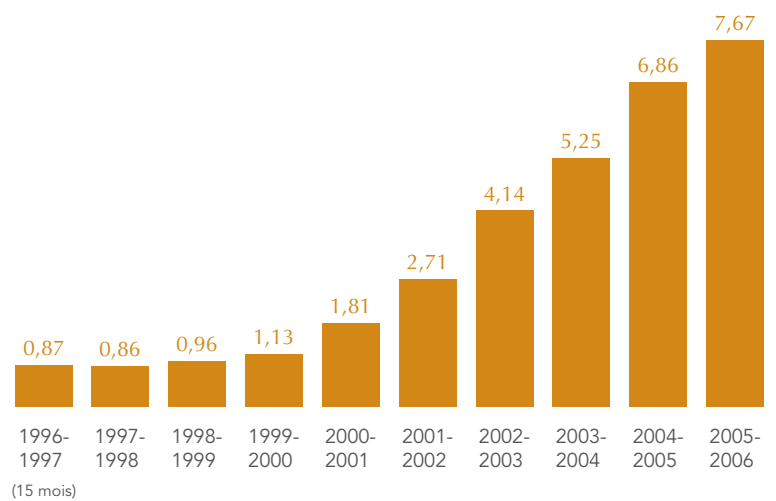


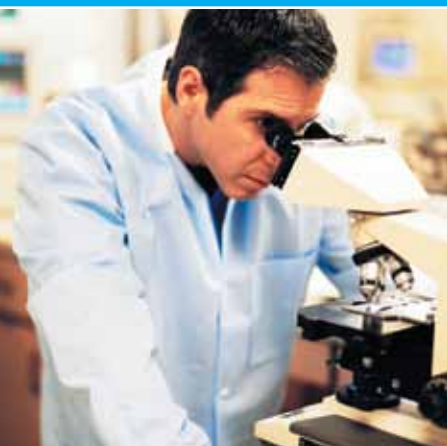
## Subventions versées et retour aux gouvernements (par année) en millions de dollars

Subventions (Québec/Canada)  
Retour en impôts et taxes



## Évolution des revenus en millions de dollars





## AUTRES GRANDES RÉALISATIONS DU TECHNOPÔLE ANGUS

L'immobilier au Technopôle Angus c'est beaucoup plus que des pieds carrés. Depuis son ouverture, le Technopôle Angus a en effet bâti trois immeubles à vocation non-traditionnelle dont deux sont uniques au Québec. Ces grandes réalisations sont le Centre de biotechnologies Angus I (2003), le Carrefour de l'Économie sociale Angus (2004) et la Maison André-Gratton de l'organisme Le Phare Enfants et Familles (2007).

## CENTRE DES BIOTECHNOLOGIES ANGUS I

Le Centre des biotechnologies Angus I a ouvert ses portes au début de 2003. Cet édifice de 94 000 pi<sup>2</sup> à la fine pointe de la technologie est conçu pour un niveau de biosécurité II et dispose d'une gamme de services spécialisés en plus d'être doté d'unités de ventilation assurant dix changements d'air neuf à l'heure dans les laboratoires.

Le Centre des biotechnologies Angus I abrite plusieurs équipes de recherche du Centre de recherche du CHUM (CRCHUM) se déployant à travers trois nouvelles plate-formes de recherche et à trois chaires canadiennes de recherche. Ce sont plus de 150 personnes du CRCHUM, comprenant des chercheurs, techniciens, informaticiens et étudiants au doctorat et postdoctorat, qui œuvrent quotidiennement au Technopôle Angus.

Ces activités, qui représentent 25% de l'ensemble des activités de recherche du CRCHUM, bénéficient d'investissements totalisant 33,6 millions de dollars en équipements (dont 19,1 millions de dollars sont affectés aux installations du Centre des biotechnologies Angus I), 5,3 millions de dollars annuellement en subventions de recherche et 1,5 million de dollars annuellement en contrats issus de partenariats avec des entreprises biopharmaceutiques.



Le Centre des biotechnologies Angus I accueille également trois entreprises de biotechnologies, toutes essaimées des universités McGill et de Montréal, à savoir Topigen (recherche sur les maladies respiratoires), Enobia (recherche sur les maladies des os) et Chronogen (recherche sur les maladies liées au vieillissement). À ces entreprises s'ajoute Mispro, une société offrant des services de recherche préclinique aussi bien aux entreprises du Technopôle Angus qu'à des entreprises à l'extérieur du site.

## CARREFOUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ANGUS

Le Carrefour de l'économie sociale Angus a ouvert ses portes en 2004. Cet édifice de 30 000 pi<sup>2</sup> constitue un centre de services « 100% économie sociale » au bénéfice des entreprises du site. On y retrouve un bistro exploité par une entreprise d'insertion, un centre de la petite enfance ainsi que le Collectif des entreprises d'insertion du Québec.

Le Carrefour revêt un caractère novateur puisqu'il permet aux entreprises d'économie sociale qui y sont installées de devenir propriétaires de leurs espaces. Cette formule assure la capitalisation de ces organismes et la mise en place d'assises qui seront garantes de leur développement à long terme.



La réalisation du Carrefour a nécessité un montage financier impliquant plusieurs bailleurs de fonds, soit le ministère des Affaires municipales et des Régions, le ministère de la Famille et de l'Enfance, la Caisse d'économie solidaire du Québec, l'Agence de développement économique du Canada (DEC), Investissement Québec, le Réseau social d'investissement du Québec (RISQ), SDA et la CDEC Rosemont-La Petite-Patrie. La réalisation du projet de 5 millions de dollars a été coordonnée par les professionnels de SDA.



## LA MAISON ANDRÉ-GRATTON

Le Phare Enfants et Familles est un organisme à but non lucratif qui offre du répit aux parents ayant des enfants atteints de maladies à issue fatale. Ces enfants, dont l'espérance de vie ne dépasse pas 20 ans, exigent des soins constants de la part des parents. C'est pourquoi Le Phare travaille depuis plusieurs années à la réalisation d'une maison de répit d'une douzaine de chambres destinées à accueillir ces enfants. La Maison André-Gratton, un investissement de 6 millions de dollars, a ouvert ses portes en mars 2007.



En plus d'avoir cédé au coûtant le terrain par bail emphytéotique pour une durée de 99 ans, SDA a agi dans ce projet à titre de coordonnateur-mandataire pour la gestion de la construction et la mise en place du financement. Les travaux de construction se sont terminés en mars 2007 et les premiers enfants ont été accueillis en juin 2007.

La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à une aide financière de 2,5 millions de dollars du ministère des Affaires municipales et de la Métropole et de dons d'entreprises totalisant 4 millions de dollars.



## LES BÂTISSEURS DU TECHNOPÔLE ANGUS

À l'origine, le projet du Technopôle Angus présentait de si grands défis qu'il aurait facilement pu passer à l'histoire en tant que pure utopie. Or, dix ans plus tard et en plein essor, le Technopôle Angus offre des réalisations significatives sur les plans du développement social, économique et environnemental. Sans la contribution de quelques individus visionnaires et déterminés ces réalisations n'auraient pas vu le jour. Merci à ces seize personnalités, les « Piliers d'Angus », à qui nous avons rendu hommage à l'occasion de notre 10<sup>e</sup> anniversaire. Merci également aux membres du conseil d'administration pour leur participation inestimable au projet et à la population de Rosemont-La Petite-Patrie pour son appui sans cesse renouvelé.



# LES PILIERS D'ANGUS

## M. Léopold Beaulieu

Président directeur-général – Fondation CSN  
Membre du conseil d'administration et de l'exécutif de la Société de développement Angus depuis 1996

## M. Denis Brassard

Ex-directeur des marchés publics de Montréal, ex-membre du conseil d'administration de la CDEC Rosemont-Petite-Patrie  
Membre fondateur de la Société de développement Angus et membre du conseil d'administration de la Société de développement Angus de 1995 à 2005

## M. Martin Cauchon

Avocat associé – Gowling  
Ministre du Revenu du Canada 1999-2002  
Ministre de la Justice et ministre responsable du Québec 2002-2003  
Partenaire d'Angus

## M. Paul Cousineau

Directeur général de la CDEC Rosemont-Petite-Patrie 1991-1999  
Membre fondateur de la Société de développement Angus et membre du conseil d'administration de la Société de développement Angus de 1995 à 1998

## Mme Rita Dionne-Marsolais

Députée de Rosemont depuis 1994  
Ministre du Gouvernement du Parti Québécois de 1994 à 2003  
Partenaire d'Angus

## M. Clément Guimond

Coordonnateur général – Caisse d'économie solidaire Desjardins  
La Caisse d'économie solidaire est l'institution financière qui a permis le développement du Technopôle Angus.  
Partenaire d'Angus

## M. Guy Favreau

Vice-président - Architecture – Ædifica  
M. Favreau est l'architecte (LEED AP) qui a conduit les travaux de restauration du Locoshop Angus, et conçu cinq autres édifices sur le site.  
Partenaire d'Angus

## M<sup>e</sup> François Ferland

Avocat associé – Joli-Cœur Lacasse Geoffrion Jetté  
Membre fondateur de la Société de développement Angus et membre du conseil d'administration et de l'exécutif de la Société de développement Angus depuis 1995

## M. Jean-Marc Fontan

Professeur – Département de sociologie de l'UQAM  
et directeur de l'Alliance de Recherche Université-Communauté en économie sociale.  
Membre fondateur de la Société de développement Angus et membre du conseil d'administration de Société de développement Angus de 1995 à 2006.

## M. Michel Hébert

Associé Leader-Services auprès des sociétés fermées  
PriceWaterhouseCoopers  
Membre du conseil d'administration et de l'exécutif de la Société de développement Angus depuis 1996

## M. Bernard Lamarre

Président – Groupe Bellechasse Santé inc.  
Fondateur de Lavalin  
Président du conseil d'administration du Musée des Beaux Arts de Montréal; président de la société du Vieux-Port de Montréal; président de l'école Polytechnique  
Membre fondateur de la Société de développement Angus et membre du conseil d'administration et de l'exécutif de la Société de développement Angus depuis 1995

## M. Bernard Landry

Professeur – École des sciences de la gestion de l'UQAM  
Premier ministre du Québec 2002-2003  
Vice-premier ministre du Québec et ministre de plusieurs portefeuilles 1994-2001  
Partenaire d'Angus

## M. Réal Laporte

Ingénieur, fondateur de la firme de génie conseil Soprin  
Membre du Conseil d'administration de la Société de développement Angus depuis 1996

## M. André Lavallée

Maire de Rosemont-La Petite-Patrie depuis 2005  
Conseiller municipal du district de Bourdonnière (RCM) de 1986 à 1998  
Partenaire d'Angus

## M. Michel Lemay

Conseiller municipal de Rosemont (RCM) de 1986 à 1994  
Membre de l'exécutif de la Communauté Urbaine de Montréal de 1990 à 1994  
Membre Fondateur de la Société de développement Angus et membre Conseil d'administration de la Société de développement Angus 1995 à 2000.

## M. Louis L. Roquet

Président et chef de l'exploitation – Desjardins Capital de risque  
Membre fondateur de la Société de développement Angus  
Président du conseil d'administration de la Société de développement Angus depuis 1995

# CONSEIL D'ADMINISTRATION 2006

## **Monsieur Léopold Beaulieu**

Président-directeur général  
Fondation CSN

## **Madame France Brochu**

Coordonnatrice générale  
Corporation de développement  
communautaire de Rosemont

## **Madame Hélène Desmarais**

Présidente du conseil et chef de la direction  
Centre d'entreprises et d'innovation  
de Montréal

## **Me François Ferland**

Avocat associé  
Joli-Cœur Lacasse Geoffrion Jetté St-Pierre

## **Madame Marie-Josée Gagnon**

Présidente  
CASACOM

## **Monsieur Martin Galarneau**

Vice-président, affaires corporatives  
et développement  
Thibault, Messier, Savard et Associés

## **Dr Pavel Hamet**

Professeur de médecine, Université de Montréal  
Titulaire, Chaire de recherche du Canada en  
génomique prévisionnelle  
Chef du service de médecine génique, CRCHUM

## **Monsieur Michel Hébert**

Associé Leader  
Services auprès des sociétés fermées  
PricewaterhouseCoopers

## **Monsieur Gilles Huot, O.A.Q.**

Fondation CSN

## **Monsieur Bernard Lamarre**

Président  
Groupe Bellechasse Santé inc.

## **Monsieur Réal Laporte**

Ingénieur

## **Madame Geneviève Morin**

Directrice finances et  
développement corporatif  
Fondation CSN

## **Monsieur Louis L. Roquet**

Président et chef de l'exploitation  
Desjardins Capital de risque  
Président du conseil

## **Madame Élise Tessier**

Coordonnatrice générale adjointe  
Services aux entreprises  
Caisse d'économie solidaire Desjardins

## **Monsieur Christian Yaccarini**

Président-directeur général





## ANGUS 1904-2004

### Une communauté célèbre sa fierté

En 2004, les grandes festivités commémoratives du centième anniversaire des « shops Angus » ont attiré près de 10 000 personnes, des résidents de Rosemont, de la Petite-Patrie, d'Hochelaga-Maisonneuve, d'anciens travailleurs des usines Angus et d'autres Montréalais attachés au quartier. L'histoire économique d'Angus aurait pu prendre fin en 1992. Elle s'écrit pourtant tous les jours encore et se poursuivra demain alors qu'au terme de sa première décennie, le Technopôle Angus a mis le cap sur la croissance.



TECHNOPÔLE • ANGUS  
PARC URBAIN D'ENTREPRISES

à l'œuvre  
**10**  
ANS

LE TECHNOPÔLE ANGUS EST  
CO-DÉVELOPPÉ PAR :

SOCIÉTÉ DE  
DÉVELOPPEMENT • ANGUS

FONDACTION  
CSN POUR LA COOPÉRATION  
ET L'EMPLOI

EN PARTENARIAT AVEC :

Développement  
économique Canada  
Canada Economic  
Development  
Canada

Investissement  
Québec

Québec

• Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir  
• Emploi-Québec

Desjardins  
Caisse d'économie solidaire

Caisse de dépôt  
et de placement  
Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007  
ISBN-978-2-9807603-6-5

Publication imprimée sur le papier Mohawk Via Smooth,  
cool white, contenant 100% de fibres post-consommation.